

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 17 (1911)
Rubrik: Mélanges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MÉLANGES

Le jeton et la Société de tir du Marchairuz.

Parmi les nombreux jetons de tir en usage autrefois dans beaucoup de localités de notre pays, il en est peu, je crois, de plus intéressants que celui de la Société du Marchairuz, laquelle tire son nom d'un site ou passage élevé du Jura vaudois, à 1450 mètres d'altitude. La route qui franchit ce col fut ouverte à la circulation en l'année 1770, et la maison d'asile qui en occupe le point culminant commença à être habitée en 1847.

Par sa position, l'asile du Marchairuz devait être un point de réunion entre la population montagnarde de la vallée de Joux d'un côté, et, de l'autre, les villages du pied du Jura vaudois et les rives du Léman.

Or, comme au début, ces hauts parages offraient, avec les ressources de l'asile, un emplacement propre au tir à la carabine, ils furent vite utilisés pour la pratique de notre sport national, sans parler des agréments de cette solitude et du besoin qu'éprouvent les habitants d'un même pays de se voir et de fraterniser entre eux.

Le premier exercice de tir date du 6 août 1848. Il fut suivi d'une réunion ou banquet, dans lequel on décida la fondation d'une société de tir, avec fête annuelle. Un comité fut nommé et un règlement rédigé en cinquante articles. Puis on fixa les 21 et 22 juillet (le samedi et le dimanche) de l'année suivante comme journées du premier tir régulier. Dès lors, les tirs et fêtes du Marchairuz ont lieu sans interruption de 1849 à 1869 inclusivement, excepté en 1851, année du tir fédéral à Genève. On jugea que beaucoup de tireurs vaudois ou genevois — car on venait aussi de Genève — ne pourraient prendre part à deux concours offerts presque en même temps, quoique d'inégale importance. Cette période de vingt ans est l'âge d'or des tirs du Marchairuz. C'est aussi l'époque où l'habitude de se servir de jetons était en faveur dans la presque totalité des sociétés de tir de notre pays, aussi bien au delà de la Sarine et de l'Aar qu'en deçà de cette double ligne de démarcation. Leur apparition date, pensons-nous, du premier quart du siècle dernier. En 1826, l'Abbaye du Locle fait graver et

frapper un fort beau jeton en laiton, qui n'est probablement pas, à en juger par la perfection relative dont il témoigne, le premier document de ce genre dans les annales de nos tirs à la carabine. Au tir fédéral de Fribourg, en 1829, des rondelles en fer blanc, percées d'un trou servant à les lier entre elles, et empreintes des armoiries de cette ville, sont employées comme jetons de tir. Il est même fort probable que l'usage de ces petits disques en métal remonte beaucoup plus haut que le siècle dernier ; plusieurs sont en effet d'un aspect tout primitif, ceux de Nyon, par exemple, pourvus d'une perforation en forme de poisson ou de têtard, ou avec l'empreinte d'une valve de coquille. Beaucoup de jetons sont en carton ; ce ne sont pas, croyons-nous, les plus anciens, tandis que ceux en métal nous paraissent dériver plutôt des jetons à calculer, si longtemps employés dans le jeu, ou des innombrables méreaux de plomb, de cuivre ou d'argent, autrefois en usage au marché, dans les ateliers et jusque dans les églises. Quant à leur emploi dans les exercices et les concours de tir, il était, d'après les renseignements que nous avons pu recueillir, d'une assez grande simplicité. Chaque tireur s'en procurait, contre argent comptant, en nombre suffisant pour lui-même, et payait ses coups tirés à la cible avec cette sorte de monnaie, qui rappelle les jetons des sociétés coopératives de consommation, ou les pièces du collège de Fribourg, que les RR. PP. jésuites remettaient à leurs élèves pour faire leurs achats dans certains magasins de cette ville.



Comme la plupart des jetons de tir, celui du Marchairuz est en laiton. Je ne sache pas qu'on en ait frappé dans un autre métal, ni en argent, ainsi que cela s'est fait assez souvent pour d'autres jetons que l'on voulait garder en souvenir. Il mesure 25^{mm} de diamètre, et porte au droit, en trois lignes, la légende SOCIÉTÉ DE TIR DU MARCHAIRUZ, avec, au dessous, un gros point ou besant flanqué de deux traits finissant en pointe ; au bas deux carabines en sautoir. Au revers, vue de l'Asile et de ses alentours.

Ce jeton se présente sous deux variétés, qui ne diffèrent que par quelques détails assez peu importants, entre autres par la présence ou l'absence d'accents sur les lettres de la légende. L'exemplaire figuré ci-contre appartient sans doute à la variété la plus ancienne, par le dessin moins détaillé des carabines et quelques autres particularités.

Ajoutons, pour compléter cette courte notice, qu'en 1870 et 1871 il n'y eut au Marchairuz ni tir ni fête, mais seulement une assemblée générale. La guerre franco-allemande, qui avait nécessité le départ de beaucoup de nos miliciens pour la frontière, et le grand tir de Mâcon, où les Suisses se rendirent en grand nombre (1871), furent les causes du renvoi à l'année suivante d'un nouveau tir au col jurassien. De 1872 à 1882, chaque été ramène la fête du Marchairuz, mais diverses circonstances contribuent à en diminuer l'importance. Le dernier tir fut celui de 1882 ; il ne fut ouvert que le dimanche (et non déjà le samedi, comme précédemment), pour la matinée seulement.

La Société fut dissoute en 1898 ; ses installations, assez délabrées par abandon ou par suite d'intempéries, furent cédées, avec un petit avoir en caisse, à la Société des actionnaires de l'Asile, sous certaines conditions, savoir :

a) Que la coupe de la Société, les jetons et autres souvenirs soient placés en vue dans une vitrine, installée à l'intérieur de la salle publique de l'étage, à l'Asile ;

b) Que la Société immobilière crée une œuvre distincte, ou acquière un objet d'art ou d'utilité rappelant, par une inscription, la défunte société de tir ¹.

E. LUGRIN.

Dons au Cabinet de numismatique de Genève.

La Ville de Genève a reçu dernièrement pour son Cabinet de numismatique plusieurs dons importants, parmi lesquels nous mentionnerons les deux suivants :

M^{me} P.-Ch. Strœhlin a donné, en souvenir de son mari, une collection de 107 volumes-étuis reliés, renfermant près de 5000 dessins à la plume au double de la grandeur naturelle, de monnaies de Suisse et de Savoie, dessins exécutés pendant vingt-cinq ans par M. A.-St. van Muyden.

¹ Les renseignements historiques que nous donnons dans cette notice nous ont été communiqués par M. Hector Golay, greffier de la justice de paix, au Brassus, à l'obligeance duquel nous rendons un hommage très reconnaissant. Nos remerciements s'adressent aussi à M. Julien Gruaz, conservateur-adjoint du Cabinet de numismatique de Vaud, qui a fort habilement dessiné le jeton ci-contre.

L'hoirie de M. Ad. Dominicé a exécuté son testament en donnant à la Ville toutes les pièces de cette collection qui manquaient au Cabinet de numismatique. En outre, elle a augmenté ce legs généreux par l'abandon des doublets que possédait déjà la Ville. La collection Dominicé n'était ni ancienne, ni bien considérable, mais elle renfermait quelques pièces suisses excellentes, une entre autres, l'écu d'or au soleil, frappé à Genève pendant quelques années à partir de 1540 et provenant de l'ancienne collection Hirzel, à Zurich. Eug. D.

Assemblée générale à Schaffhouse.

Dans une de ses dernières séances, le comité de la Société suisse de numismatique a décidé que la prochaine assemblée générale de la Société suisse de numismatique aurait lieu cet été dans la ville de Schaffhouse. Grâce à l'obligeance et aux bons soins de M. le professeur Dr K. Henking, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Schaffhouse, et de M. Henri Moser, de Charlottenfels, tout fait espérer que cette réunion aura un plein succès. Depuis le renouvellement du comité, en 1908, c'est la troisième fois que la Société est appelée à se réunir dans l'une des villes de la Suisse allemande. Eug. D.

Les collections de monnaies et de médailles de P.-Ch. Strœhlin.

C'est, sauf erreur, en 1902, que P.-Ch. Strœhlin a commencé à se défaire de ses collections par des ventes publiques.

La première vente (numismatique générale moderne) eut lieu en janvier et la seconde en mai 1902, sous les auspices de M. Léo-Hamburger, à Francfort. La troisième vente (monnaies grecques et romaines) fut faite à Londres par MM. Spink et Son les 25 et 26 mai 1903. La quatrième (Suisse romande et Savoie) eut lieu à Genève, du 15 au 20 novembre 1909, sous la direction de MM. Spink et Son; la cinquième (numismatique générale moderne) eut lieu à Londres du 30 mai au 3 avril et du 6 au 8 juin 1910; enfin, la dernière vente, la plus considérable de toutes (monnaies et médailles de la Suisse allemande), a été faite du 20 au 28 février 1911, également sous les auspices de la maison Spink et Son; elle comprenait plus de 35,000 pièces. Cette grande collection, amassée avec tant de peine et à si grands frais, est aujourd'hui dispersée; mais les musées suisses, à commencer par celui

de Genève, en ont retenu plus d'une bonne pièce, et l'effort persistant de P.-Ch. Strœhlin n'aura pas été complètement perdu pour notre pays.

Eug. D.

Louis-Oscar Roty.

Le célèbre médailleur Louis-Oscar Roty, membre de l'Institut, est décédé à Paris le 23 mars 1911 ; il était né le 11 juin 1846.

Son activité professionnelle fut très grande jusqu'au moment où la maladie, qui datait de quelque temps déjà, avait fait tomber le burin de ses mains diligentes.

C'était avec Chaplain, mort récemment, le plus remarquable graveur en médailles de l'école française actuelle, qui compte tant de merveilleux talents. Fils d'un modeste artisan, il n'avait eu ni les moyens, ni les loisirs d'acquérir une culture classique, mais la nature l'avait doté, dit un de ses biographes, de ce qu'aucune école ne peut enseigner, d'une sensibilité d'une exquise finesse, d'un ardent amour de la vie, de toutes les curiosités et de toutes les divinations.

Une très grande bonté et une non moins grande modestie sont la caractéristique de son individualité. C'est ainsi qu'il avait voué un véritable culte à la mémoire de Lecocq de Boisbaudran, dont il avait été l'élève. Et à propos de sa modestie, M. Philippe Godet publie dans le *Journal de Genève* la réponse qu'il fit à M. F. Landry, l'artiste à qui nous devons notre pièce de vingt francs, sollicitant un exemplaire de la médaille de Gambetta qu'il venait de graver.

L'écrivain neuchâtelois fait observer que Roty trouva le moyen, dans cette réponse, de faire l'éloge de Chaplain, son émule, et de parler de son œuvre à lui d'un ton dégagé de toute espèce de prétention. Voici cette lettre :

« 252, rue des Pyrénées, Paris, 1^{er} février [1887].

« Monsieur,

« Je regrette de ne pouvoir vous envoyer la médaille de Gambetta, que vous désirez. Les coins appartiennent à l'État, et c'est avec une permission de l'État que vous pouvez la faire frapper.

« Cette autorisation est facile, je crois, à obtenir. Il suffit d'adresser une demande sur papier ministre à Monsieur le Directeur des Beaux-Arts, rue de Valois, Paris. Je ne doute pas qu'il vous l'accorde. Muni de cette autorisation que vous pouvez me faire parvenir, je pourrai alors l'adresser au Directeur de la Monnaie, quai Conti, Paris.

« Vous ne savez peut-être pas, Monsieur, que Monsieur Chaplain, l'illustre graveur en médailles, a gravé une médaille de Gambetta. Elle est superbe et rappelle admirablement les traits du grand patriote.

« Je serai heureux, Monsieur, de pouvoir vous servir d'intermédiaire, et je vous remercie de la bienveillance avec laquelle vous voulez bien juger mes modestes travaux.

« Croyez-moi, Monsieur et cher confrère, votre bien dévoué.

« ROTY. »

En manière de conclusion, M. Godet ajoute : « Ces lignes si simples font songer au mot charmant de Duclos : La modestie est le seul éclat qu'il soit permis d'ajouter à la gloire. »

Le catalogue des œuvres de Roty, que le lecteur pourra consulter dans la *Gazette numismatique française*¹, renferme nombre de pièces d'une idéale beauté. Ses portraits en particulier sont d'une vivante ressemblance ; pour les revers, il a peut-être laissé trop souvent libre cours à sa féconde imagination, enfreignant parfois, à cause de cela, les étroites limites imposées à l'art du médailleur.

Parmi ses médailles les plus connues, on peut mentionner celles de Victor Hugo, du centenaire de la Banque de France, de la bataille de Villersexel, la plaquette de l'Exposition universelle de Paris, 1900, celle des funérailles du président Carnot, 1900.

Enfin, une œuvre que nous avons tous eue entre les mains, mais qui a soulevé certaines critiques au point de vue du mouvement, est sa célèbre Semeuse, qui forme le sujet des pièces divisionnaires d'argent françaises actuelles. Roty était président de l'Académie des beaux-arts depuis 1897.

C.

E.-J.-L. Caron.

Nous avons appris avec un vif regret la mort, survenue à l'âge de quatre-vingt-huit ans, de M. E.-J.-L. Caron, numismate français distingué et beau-père de notre sympathique membre honoraire, M. Paul Bordeaux. M. Caron, qui était doyen et président honoraire de la Société française de numismatique, a beaucoup écrit, principalement sur les monnaies françaises du moyen âge. On lui doit une belle série de travaux qui ont paru soit dans l'*Annuaire de la Société française de numismatique*, soit dans la *Revue numismatique*, soit ailleurs ; mais l'ouvrage qui l'a princi-

¹ 1897, pp. 129 et seq. ; 451 et seq. ; 1898, pp. 401 et seq. ; 1905, pp. 225 et seq.

palement fait connaître est sa publication sur les monnaies féodales françaises¹, parue en 1882, qui fut un utile supplément à l'œuvre de Poey d'Avant. Cette publication lui valut le prix Duchalais. On lui doit encore un recueil intitulé : *A travers les minutes des notaires parisiens, 1559-1577*, intéressante collection d'actes authentiques qui ont permis de rectifier plusieurs prénoms et filiations parmi les personnages de cette époque.

M. Caron était un grand travailleur; outre ses travaux scientifiques, il ne cessa de consacrer son temps, soit à la profession d'avoué, qu'il pratiqua jusqu'en 1874, soit à des fonctions administratives dans lesquelles ses qualités de conscience et d'exactitude rendirent les plus grands services.

Eug. D.

Ventes de Collections.

Nous attirons l'attention des collectionneurs sur quatre ventes importantes :

1° Vente du 11 au 13 mai 1911, de monnaies grecques et romaines, formant la collection du Rév. Percy Barron (Whyteleafe) et d'un savant anglais bien connu, vente faite par les soins du D^r Jacob Hirsch, 17, Arcisstrasse, à Munich (voir aux annonces).

2° Vente du 16 au 19 mai prochains, par les soins de la maison Rudolph Lepke, à Berlin, de la troisième partie de la collection réunie par M. Lanna, de Prague, comprenant des monnaies et des médailles du xv^e au xviii^e siècle (voir aux annonces).

3° Vente le 23 mai de la collection de monnaies d'or suisses appartenant à M. Ad. Iklé, à Saint-Gall, par les soins de la maison Léo Hamburger, à Francfort-sur-Main (voir aux annonces).

Cette collection est l'une des plus riches en monnaies suisses de premier ordre qui ait été mise en vente jusqu'à ce jour. Nous souhaitons vivement que les pièces les plus importantes fassent retour à notre pays.

4° Vente le 29 mai, par les soins de la maison Adolf Hess Nachfolger, à Francfort-sur-Main, des doublets de monnaies et de médailles appartenant au musée impérial russe de l'Ermitage (voir aux annonces).

Nous signalons enfin le catalogue de médailles de MM. Huguenin frères, au Locle, qui paraît en encartage dans le présent fascicule.

¹ E. Caron. *Monnaies féodales françaises*. Paris, 1882-1883, 3 vol. in-4°, pl.